

Recuperation apport pour construction maison

Par **emixam85**, le **03/09/2015** à **21:49**

Bonjour, je me sépare de mon amie et nous avons fait construire une maison. J'ai vécu dans la maison de début mai 2015 a fin aout 2015.

Mes parents mon donner 10 000 EUROS pour les travaux d'aménagement et 20 000 EUROS d'apport.

Nous ne sommes ni mariés ni pacsés.

Puis je récupérer l'argent que mes parents ont donné pour ensuite lui redonner?

Merci

Maxime.